Concours Tout-Québec 2023

Date limite d'inscription : 30 novembre 2023

uniquement sur www.assistexpo.ca/tout-quebec

Frais de 40$ par animal pour les retardataires qui désirent s'inscrire entre le 1 et le 5 décembre.

1. Pour être admissible au concours Tout-Québec, un animal doit avoir été la propriété ou la copropriété d'un ou de Québécois au moment de l'exposition canadienne ou américaine qualifiant l'animal. Le propriétaire doit avoir exposé au moins une fois au Québec dans l'année en cours.

2. L'éleveur doit s'inscrire au concours avant le 30 novembre 2023 à minuit. L'inscription se fait **obligatoirement en ligne** à l'adresse : www.assistexpo.ca/tout-quebec. Pour toutes questions, veuillez-vous adresser à France Lemieux au 819 795-5213.

3. Une photo professionnelle (de côté) numérique de haute résolution prise dans l'année doit accompagner chaque inscription. Pour les classes de progéniture de mère et de troupeau d'éleveur, une photo de l'année doit être fournie pour chaque sujet.

4. Tous les résultats de l'animal doivent être indiqués sur le formulaire d'inscription. Tous les résultats obtenus, à l'exception des concours de jeunes ruraux sont admissibles et à condition que le jugement ait été officialisé par un juge accepté sur une liste officielle de juges. Les résultats de La Royale et de l'étranger sont aussi considérés ainsi que ceux des expos de génisses seulement.

5. Pour être éligible dans la classe 1 an automne en lait, les femelles doivent avoir été exposées en lait par un Québécois, peu importe le lieu de l'exposition. Une photo représentant la classe correspondante doit accompagner l'inscription.

6. Un animal Rouge et Blanc peut être inscrit au Concours Tout-Québec dans les catégories Noir et Blanc et Rouge et Blanc au cours de la même année à condition que l'animal ait exposé dans un jugement N&B.

7. Les sujets Rouge et Blanc sont divisés en quatre groupes. Ainsi, il y aura 6 nominations chez les génisses R&B junior (classe 1 à 4), 6 chez les génisses R&B senior (classes 5 à 7), 4 chez les vaches R&B junior (classes 8 à 13) et 4 chez les vaches R&B senior (classe 14 à 18). C'est à partir de ces nominations que les 15 juges déterminent l'animal Tout-Québec, la Réserve Tout-Québec et la Mention Honorable pour les classes 22 et 23 ainsi que l'animal Tout-Québec et la Réserve Tout-Québec pour les classes 24 et 25.

8. Pour la classe 19, un éleveur peut présenter une progéniture de mère avec les 2 sujets de son choix pourvu qu'il ait obtenu un résultat de progéniture avec la mère de ces sujets, dans l'année en cours. Tous les résultats seront acceptés. L'éleveur doit être propriétaire d'un moins un des 2 sujets inscrits.

9. Pour les classes 20 et 21, un éleveur peut inscrire un troupeau d'éleveur avec les 3 sujets de son choix en autant que le préfixe ait exposé au Québec dans l'année en cours. Tous les résultats sous ce même préfixe sont acceptés. Pour le troupeau d'éleveur junior, une photo de chaque sujet non-vêlé est requise alors que pour le troupeau d'éleveur senior, une photo de chaque sujet vêlé est requise. Possibilité de présenter 2 troupeaux d'éleveur avec 6 animaux différents.

10. Dès que l'animal a exposé une fois au cours de l'année, dans la classe Production à vie - 70000 kg , il doit être inscrit au concours dans cette classe. Tous les résultats des classes auxquelles l'animal a participé dans l'année sont éligibles.

11. C'est le dernier propriétaire exposant québécois de l'année en cours qui est le récipiendaire de la reconnaissance.

12. Un comité de sélection de 5 juges détermine les 6 sujets mis en nomination dans chaque classe, à partir desquelles 15 juges sont appelés à déterminer, par vote secret, l'animal Tout-Québec, la Réserve Tout-Québec et la Mention Honorable de chaque classe.

13. Le vote des juges est secret et l'échelle de pointage se détermine de la façon suivante :

    Tout-Québec : 7 points
    Réserve : 3 points
    Mention Honorable : 1 point

    Advenant une égalité entre deux sujets, le nombre total de votes alloués à chacun, pour les titres Tout-Québec, Réserve Tout-Québec et Mention Honorable, sont comparés afin de départager le bris d'égalité.

14. La décision du comité de sélection est irrévocable et finale.

15. Si un juge du comité est ou a été propriétaire ou copropriétaire au cours de l'année d'une ou plusieurs sujets du concours, il doit s'abstenir de voter pour la classe concernée. Les juges ayant des liens parentaux avec le propriétaire d'un animal inscrit devront s'abstenir de juger la classe de l'animal.

16. Le rapport officiel des récipiendaires des Tout-Québec, Réserve Tout-Québec et Mention Honorable sera publié dans l'édition de mars de *La Revue Holstein Québec.*

Les classes admissibles sont les suivantes :

1.	Génisse été	Née après le	01-06-2023
2.	Génisse printemps	01-03-2023	31-05-2023
3.	Génisse hiver	01-12-2022	28-02-2023
4.	Génisse automne	01-09-2022	30-11-2022
5.	Femelle 1 an été	01-06-2022	31-08-2022
6.	Femelle 1 an printemps	01-03-2022	31-05-2022
7.	Femelle 1 an hiver	01-12-2021	28-02-2022
8.	Femelle 1 an hiver en lait	01-12-2021	28-02-2022
9.	Femelle 1 an automne en lait	01-09-2021	30-11-2021
10.	Femelle 2 ans été	01-06-2021	31-08-2021
11.	Femelle 2 ans printemps	01-03-2021	31-05-2021
12.	Femelle 2 ans hiver	01-12-2020	29-02-2021
13.	Femelle 2 ans automne	01-09-2020	28-11-2020
14.	Femelle 3 ans junior	01-03-2020	31-08-2020
15.	Femelle 3 ans senior	01-09-2019	28-02-2020
16.	Femelle 4 ans	01-09-2018	31-08-2019
17.	Femelle 5 ans	01-09-2017	31-08-2018
18.	Vache adulte	Née avant le	01-09-2017
19.	Production à vie	Avoir produit plus de 70 000 kg de lait à vie	

20. Progéniture de mère **N&B** et **R&B** (2 sujets)
21. Troupeau d'éleveur junior **N&B** et **R&B** (3 sujets)
22. Troupeau d'éleveur senior **N&B** et **R&B** (3 sujets)

23. Génisse Rouge et Blanc junior (classes 1 à 4)
24. Génisse Rouge et Blanc senior (classes 5 à 7)
25. Vache Rouge et Blanc junior (classes 8 à 13)
26. Vache Rouge et Blanc senior (classes 14 à 17)

Les nominations seront annoncées à la fin décembre et les gagnantes seront dévoilées à la Soirée reconnaissances qui se tiendra dans le cadre du Congrès Holstein Québec 2024, le 21 février 2024 à Lévis.